

Alexandre Hezez

# CHIFFRES CLÉS

	FONDS	INDICE
Performance du mois	-5,03%	-3,23%
Performance YTD	-2,16%	+7,03%
Performance année 2022	-19,55%	-12,49%
Performance année 2021	+11,04%	+22,67%
Performance année 2020	+5,43%	+0,25%
Volatilité 1 an	+14,72%	+15,21%
Volatilité 5 ans	+19,35%	+20,26%
Max drawdown 5 ans	-35,76%	-37,89%

# PERFORMANCES CUMULÉES / ANNUALISÉES

	PART R	INDICE
Cumulées		
1 an	+0,49%	+11,73%
3 ans	+0,72%	+37,20%
5 ans	+1,76%	+38,98%
10 ans	+15,82%	+67,65%
Création	+108,88%	+15,79%
Annualisées		
3 ans	+0,24%	+11,11%
5 ans	+0,35%	+6,80%
10 ans	+1,48%	+5,30%

# PRINCIPALES POSITIONS (% de l'actif net)

ASML HOLDING	5,4%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	4,9%
TOTAL ENERGIES	4,6%
BNP PARIBAS	3,7%
DASSAULT SYSTEMES	3,5%

# COMMENTAIRE DE GESTION

# Acces au commentaire en ligne en cliquant <u>ici</u> PERFORMANCES CUMULEES



# Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

\*L'indicateur était jusqu'au 31/01/2010, le CAC 40. lla été remplacé par l'indice Stoxx Europe 50 puis par l'Euro Stoxx à compter du 07/06/2019. Depuis le 01/01/2022 l'idice en vigueur est le Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index Indicateur calculé dividendes nets réinvestis depuis le 01/01/2013

Tous souscripteurs:

#### DESCRIPTION DU FONDS

Richelieu Pragma Europe R

Fonds d'actions de l'Union européenne de toutes capitalisations boursières intégrant des critères extra-financiers (ESG)

# Niveau de risque SRI (au 29/09/2023):



Actif net global: 62,5M€ Valeur liquidative: 208,87€ Type de la part : Part R Frais de gestion: 2,39% Frais de performance: Néant Forme juridique: FCP de droit français Code ISIN: FR0007045737

Création du fonds: 05/12/2000 Eligible au PEA: Oui

Indice\*: Bloomberg Eurozone Developed Markets

Large & Mid Cap NR Index. Horizon: Supérieure à 5 ans

Fréquence de valorisation: Quotidienne

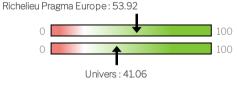
Délai de règlement: J + 2 Centralisateur: CACEIS Bank Dépositaire: CACEIS Bank

Valorisateur: CACEIS Fund Administration

### PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

5+	5-
DASSAULT SYSTEMES	SANOFI
DSM-FIRMENICH AG	ALSTOM
SAP	BNP PARIBAS
NEMETSCHEK	INFINEON TECHN.
MUNCHENER RE	LVMH MOET HENNES!

#### **NOTATION ESG\*\***



La note de l'Univers est calculée en excluant 20% des sociétés les moins bien notées pour chaque

secteur.

#### PRINCIPAUX MOUVEMENTS

ACHATS	VENTES
TRYG A/S	SIEMENS
ALLFUNDS GROUP	SARTORIUS STEDIM BI
ESSILORLUXOTTICA	REPSOL

# RÉPARTITION PAR SECTEUR \*\*

Technologies de l'Information	21,2%
Finance	16,7%
Consommation Discrétionnaire	12,0%
Industrie	11,9%
Energie	10,6%
Consommation de Base	6,7%
Autres	20,9%

# RÉPARTITION PAR PAYS \*\*

France		58,39
Allemagne		16,6%
Pays-Bas		9,8%
Espagne	1	5,1%
Italie	1	5,0%
Grande-Bretagne	1	1,5%
Autres	1	3,7%

# RÉPARTITION PAR TYPE D'ACTIFS

Actions		95,39
Fonds Actions	- 1	3,1%
Liquidités	- 1	1,0%
Fonds Obligations	- 1	0,6%

#### RÉPARTITION PAR CAPITALISATION \*\*



<sup>\*\*</sup> Poche actions - Poids rebasés. Les scores ESG affichés ne sont pas comparables entre les fonds RG puisque ceux-ci adoptent des méthodologies de scoring propriétaires non similaires en tous points.

#### CONTACTS

Contact Distribution	connect@richelieugestion.com	01 42 89 79 91

Sources: Bloomberg & Richelieu Gestion Documentation publicitaire

Document non contractuel produit uniquement à titre d'information. Il ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Avant d'investir, vous devez vous procurer et lire attentivement le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) disponible auprès de Richelieu Gestion et sur le site www.richelieugestion.com. Richelieu Gestion décline toute responsabilité en cas de pertes, directes ou indirectes, causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document. La valeur des parts des fonds peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les chiffres cités ont traits aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Conformément à l'article 321-116 du règlement général de l'AMF, vous pouvez recevoir sur simple demande des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation des fonds.